

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



### Témoignages sur la Guadeloupe en 1794

Anne Pérotin-Dumon

Numéro 47, 1er trimestre 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043893ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043893ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

#### ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer cet article

Pérotin-Dumon, A. (1981). Témoignages sur la Guadeloupe en 1794. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (47), 5–33.

<https://doi.org/10.7202/1043893ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# Témoignages sur la Guadeloupe en 1794

à la mémoire d'Alejo Carpentier

par

Anne PÉROTIN-DUMON

« Patriotes sous les Tropiques » : il ne s'agit pas d'un anachronisme ! L'expression est venue sous la plume du Général Collot (1), qui gouverne la Guadeloupe pendant une année, la première année républicaine de l'île. A vrai dire, ceux qui sont ainsi tournés en dérision et qui étaient en 1794 les partisans de la Révolution aux Iles du Vent n'ont guère retenu l'attention. La « vraie » révolution commence après... lorsque la Convention envoie deux « commissaires civils » aux Iles du Vent, dont Victor Hugues.

Celui-ci trouve la Guadeloupe aux mains des Anglais. Qu'à cela ne tienne. Il décide le débarquement de sa petite division : 1150 hommes, deux frégates, quelques transporteurs. C'est chose faite dans la nuit du 4 au 5 juin 1794. Cela « tient du miracle », dira Victor Hugues. En six mois, et malgré les mauvaises pluies de l'hivernage, les Français reconquièrent la Grande-Terre, sur laquelle ils avaient mis le pied, puis la partie montagneuse de l'île, la Basse-Terre. Ainsi commence l'« épopée des sans-culottes ». L'esclavage est aboli, en vertu du décret du 16 pluviôse an II qui a été confié *in extremis* aux commissaires levant l'ancre de Rochefort en avril 1794. Désormais, et dans ces termes, l'image de marque de la Révolution française dans les Petites Antilles est trouvée, fixée. Elle sera

---

(1) In « Précis des événements qui se sont passés à la Guadeloupe pendant l'administration de George-Henry-Victor Collot (...) », Rapport de Collot à la Convention nationale, Impr., 1795, Arch. Nat, Col C 7A 46, f° 15-40 V°.

d'ailleurs magnifiquement consacrée par le romancier cubain Alejo Carpentier, dans *Le Siècle des Lumières* (2).

Mais si la fiction romanesque a su faire revivre si étonnamment la réalité, cette fiction n'est pas *toute* la réalité. Elle laisse entière à l'histoire tout ce qui a précédé l'« épopée » de Victor Hugues : cinq années de révolution dont deux, ou presque, en république. Ces deux dernières années, la France elle-même a paru les oublier, s'agissant de ses petites « Iles à sucre ». Depuis l'expédition du capitaine Lacrosse, en août 1792, celle des commissaires Victor Hugues et Pierre Chrétien est la première qu'organise avec succès la France pour les Antilles. Encore faut-il préciser qu'en 1792, on n'avait pu y envoyer qu'une frégate pour apporter le décret d'abolition de la royauté, des émissaires ayant d'ailleurs été également dépêchés dans toutes les terres françaises, avec le même message politique.

Les instructions que le comité de Salut public donne à ses commissaires comportent cette consigne : « établir solidement dans les colonies les principes du gouvernement républicain ». Tout serait-il donc à faire en la matière ? L'idée d'une année 1794 « point zéro » de la république en Guadeloupe vient, on le voit, de loin. Evoquer ceux qui furent, avant, ses premiers « patriotes », les replacer dans la dynamique qui s'est amorcée en 1789, c'est déjà, un peu, corriger cette idée (3).

\*  
\*\*

### *Cinq années de révolution*

1789 : L'enthousiasme pour l'idée de révolution touche la Guadeloupe en même temps que la Martinique. Il est adhésion à la révolution métropolitaine que symbolise l'adoption de la cocarde et du drapeau tricolore. Perceptible dès juillet, l'effervescence éclate en septembre, à la nouvelle des événements dont Paris a été le théâtre deux mois auparavant. Deux mois : c'est le décalage avec lequel les Petites Antilles entrent dans l'histoire révolutionnaire. Minimum inévitable dû aux délais des com-

---

(2) *El Siglo de las luces*, Mexico, 1962 (trad. française, Paris, Gallimard, 1962, 2<sup>e</sup> éd. 1977). Au moment où nous achevons ces lignes, disparaissait le grand romancier.

(3) Nous résumons un travail en cours d'achèvement sur **Révolution et colonisation. La Guadeloupe 1789-1802**. Première partie : **Patriotes sous les Tropiques, 1789-1794**. Cf. aussi **La Guadeloupe sous la Convention et le Directoire, 1793-1799** (Thèse de l'école nationale des Chartes, 1970).

munications maritimes. Avec chaque mauvaise saison antillaise, avec les difficultés propres à la métropole et la guerre qui sévira de part et d'autre, ce décalage ira croissant. Il va peser lourd dans un temps où, comme l'observait Daniel Mornet dans un ouvrage devenu classique, c'est l'action qui domine (4).

En un mois, l'adhésion à la métropole va se muer en « esprit d'insurrection » contre le joug que celle-ci impose aux colonies. Déjà, une révolution se dresse en face de la Révolution. Ne verra-t-on pas de la même façon en 1808, les colonies hispano-américaines se soulever contre l'Espagne, après avoir été entraînées par elle dans une révolution contre l'envahisseur Napoléon ? Mais, fait notable, l'opposition guadeloupéenne au système colonial va en quelque sorte s'intérioriser, « s'insulariser » : elle se traduit en un conflit entre les deux « pôles de développement » de l'île : Grande-Terre contre Basse-Terre. Chacun veut emporter les privilèges : privilèges du commerce exclusif avec la métropole ; ou bien, à l'inverse, privilèges du commerce avec les étrangers octroyé à travers le statut « d'entrepôt ». Ensuite, les formes du conflit vont se diversifier, devenir plus complexes. Spatiales, économiques, sociales, elles donnent lieu à des clivages, des regroupements, entre leurs protagonistes : blancs métropolitains, blancs créoles, libres de couleur.

Tout se passe donc comme si, au signal donné de la métropole, un ensemble de tensions internes à la situation coloniale avaient été réveillées en Guadeloupe, comme dans les autres îles françaises. D'où, dans cette première phase d'apparition des troubles, leur caractère très spécifique, très différencié d'une île à l'autre, à l'intérieur du monde colonial et dans le contexte de ses rapports avec la France. A la fin de 1789, dans toutes les îles — du Vent et sous le Vent (Saint-Domingue) — la révolution apportée aux colonies a éclaté en autant de révoltes coloniales. Révolte enfermée dans chaque île. Révolte cristallisée sur le problème majeur qui est le sien. C'est ce qu'avait bien vu le créole Auguste Lacour, qui notait dans son *Histoire de la Guadeloupe* à propos de cette période : « Lorsque ce n'était pas ceux-ci qui s'insurgeaient, c'étaient ceux-là. A la Guadeloupe, il n'y avait eu d'agitation qu'à cause d'une rivalité commerciale entre la Pointe à Pitre et la Basse-

---

(4) In « Les origines intellectuelles de la Révolution française » (1933), 6<sup>e</sup> éd., A. Colin, p. 4. Sur cette pénurie coloniale du point de vue des « media », cf. les exemplaires de journaux conservés dans Arch. Nat., D <sup>xxv</sup> 9 (sur ce fonds, cf. *infra* note n° 6).

Terre ; à la Martinique, la lutte était entre la campagne et les villes ; à Saint-Domingue, seule existait une guerre de caste (...) » (5).

Sur ces développements locaux multiformes de la révolution aux colonies, viennent se greffer les nouvelles de son cours métropolitain. Et ces nouvelles arrivent par paquets, le plus souvent indirectement, irrégulièrement. Avec ce décalage d'au moins deux mois que nous avons signalé. C'est selon les arrivages, des bateaux de commerce ou des bâtiments de la station navale ; selon les arrivées de nouvelles troupes, ou des Commissaires envoyés par les assemblées successives. Nouvelles colportées, amplifiées. Ou bien messages officiels toujours en trop petit nombre d'exemplaires. Des gazettes étrangères, surtout nord-américaines, circulent aussi dans les Antilles françaises. Leurs informations sur la situation française sont en général copiées de la presse nationale. Le décalage, la déformation en sont accrus d'autant.

Comme cela, parviennent à la Guadeloupe : la fuite de Varennes, les décrets de l'Assemblée constituante (fondements du nouveau régime !) ; l'abolition de la royauté, l'exécution du Roi, la déclaration de guerre (de la France à l'Angleterre et à la Hollande), etc. Il n'est pas jusqu'aux fausses nouvelles dont il ne soit bien plus difficile d'arrêter la circulation aux Iles qu'en France : parce que la pénurie d'informations donne a priori à chaque nouvelle qui parvient une valeur énorme. Ainsi, la proclamation signée de Brunswick qui est diffusée sur Paris le 1er août 1792 pour y créer un effet de psychose, a un retentissement unique dans les Iles du Vent. Un négociant du Moule (port de la Grande Terre) annonce qu'il a appris dans l'île anglaise de Montserrat la nouvelle du rétablissement de Louis XVI sur son trône. Faute qu'un démenti officiel ne soit venu à temps de France, le parti royaliste exploite l'événement : Le Gouverneur, le pavillon blanc, l'Ancien régime sont rétablis en septembre 1792, tandis qu'en France, la république était proclamée !

Mais revenons, précisément, en Guadeloupe : la révolution a donc signifié, à la fin de 1789, la guerre entre Basse-Terre et Pointe à Pitre. Basse-Terre : capitale administrative, port le plus ancien. Et Pointe-à-Pitre, dont le décollage s'est opéré sous l'occupation anglaise qu'a connu la Guadeloupe pendant

---

(5) T. 2, p. 51 (Basse-Terre, 1857, reimpr. 1960).

la guerre de sept ans, de 1759 à 1763. Puis, en deux années, la révolution est devenue lutte entre les grands planteurs, c'est à dire la campagne regroupée autour de l'Assemblée coloniale, et, d'autre part, les marchands et marins des deux villes portuaires et leurs municipalités, fédérés pour la défense de « la Nation, la Loi, le Roi ». Anciennes contre nouvelles institutions. Royalistes contre patriotes. Sous cette forme, le conflit politique tend à se synchroniser, à partir de 1791, à l'échelle des Petites Antilles. D'un côté, la Martinique, la Guadeloupe, Tobago qui, depuis septembre 1792 sont dominées par les royalistes. De l'autre, Sainte-Lucie et Marie-Galante, qui restent fidèles aux patriotes et rallieront la république à l'arrivée de son messenger aux Antilles, le capitaine Lacrosse déjà évoqué. Dans ce processus qui affecte maintenant avec plus de simultanéité toutes les Iles du Vent, on voit en outre la Guadeloupe devenir en quelque sorte *leader*. Leader de la rébellion royaliste, puis leader du ralliement à la république, alors que jusque-là, les événements martiniquais avaient plutôt dominé le panorama politique (si confus soit-il), conformément à la prééminence politique et administrative qu'exerçait la Martinique sur les autres îles françaises du Vent.

En septembre 1792, la Guadeloupe veut donc effacer la révolution ou plutôt, y mettre un terme au profit des planteurs. Mais le parti patriote de Pointe-à-Pitre reçoit un encouragement des « frères » de Sainte-Lucie, de Lacrosse qui a fait de cette île son centre de propagande républicaine. En décembre, les patriotes se soulèvent. En janvier 1793, toute la Guadeloupe ou presque (22 paroisses sur 28) a oublié la réaction royaliste. A la Martinique et à Tobago, les royalistes avaient également triomphé ; ces îles retrouvent le cours « normal » de la Révolution, à la suite de la Guadeloupe.

Dans les Petites Antilles, une deuxième phase de la Révolution s'ouvre alors : après les révoltes coloniales, la républicanisation. Processus plus uniforme à l'échelle antillaise, dans la mesure où la métropole y marque plus nettement son empreinte. Il mobilise maintenant ceux qui ont en commun d'être patriotes, c'est-à-dire, en gros, d'être ennemis politiques de l'Ancien régime. La différence est notable d'avec les années 1789-1792 : les précédents protagonistes de la révolution étaient unis contre la métropole, et leur opposition — même divergente — s'exprimait surtout dans le domaine économique.

Lacrosse, esprit brouillon mais politique, s'est laissé provi-

soirement nommer à la tête de la Guadeloupe, sur la prière de ses « braves frères républicains ». Ceux-ci s'attendent en effet à ce que la Convention leur envoie un nouveau gouverneur, maintenant républicain, ou bien qu'elle confirme le « brevet signé de Louis XVI » par lequel, en Guadeloupe (comme en Martinique et à Sainte-Lucie), la royauté expirante a encore nommé une fournée de gouverneurs. L'un de ceux-ci, le général Ricard peut finalement rejoindre son poste à Sainte-Lucie. En raison de la rébellion royaliste, les généraux Collot et Rochambeau attendent à Saint-Domingue. Si, finalement, la Martinique accepte de recevoir Rochambeau (qui a en même temps le commandement général des Iles du Vent), la Guadeloupe persiste dans sa méfiance à l'égard de Collot. Sous l'impulsion initiale de Lacrosse, que les patriotes lui ont préféré, la Guadeloupe est mise « sous les formes républicaines » à partir de janvier 1793.

Qui sont les nouveaux républicains de la Guadeloupe ? Procédons par élimination : n'en font plus partie ceux qui ont préféré émigrer après la défaite de l'assemblée coloniale devant les patriotes. Emigration de la haine et de la peur, qui forme une première grosse vague entre décembre 1792 et janvier 1793, en Martinique comme en Guadeloupe. Planteurs et leurs clientèles (notamment *volens nolens*, leurs esclaves), religieux (lesquels aux Iles, desservent aussi les paroisses), cadres administratifs, membres des grands corps qui avaient pris la tête du mouvement royaliste, autorités administratives et militaires enfin : c'est un groupe hétérogène, qui se dissémine en plusieurs foyers. Il y a des émigrés royalistes dans les îles anglaises et espagnoles, aux Etats-Unis, sur la Côte-ferme de l'Amérique continentale espagnole. Il y a, désormais, un péril royaliste qui menace *de l'extérieur* les républicains des Iles du Vent : la psychose saura s'en emparer pour transformer toute institution républicaine en « instrument de défense républicaine ».

Quelles sont ces institutions ? D'abord les municipalités que les patriotes élisent à nouveau. Ensuite, les sociétés populaires qui sont une innovation : affiliées aux Jacobins de Paris, avec lesquels elles entament une correspondance, elles sont formées dans les plus grosses paroisses : société des amis de la République française à Basse-Terre et à Sainte-Anne, société patriotique des amis de l'Egalité au Lamentin, société des amis de la Convention et de la République à Pointe-à-Pitre (laquelle adoptera ensuite le nom de société révolutionnaire des amis de l'Egalité). Particulièrement actives à Basse-Terre et à Pointe-à-

Pitre, elles sont la structure idéologique de base, le rouage politique essentiel des patriotes de la Guadeloupe. Là, s'opèreront leurs clivages, se dessineront leurs différentes tendances, se dérouleront leurs affrontements (6). Un élément marque tout particulièrement ces institutions, en même temps qu'il en constitue la seconde innovation, la plus remarquable : les « libres de couleur » accèdent aux mêmes droits politiques que les blancs. Un décret de l'Assemblée législative ratifié par le Roi le 4 avril 1792 (d'où son nom, impropre, de « décret du 4 avril ») en avait décidé ainsi. Reçu *in extremis* par les assemblées royalistes qui y avaient vu le moyen de gagner des alliés à leur cause, il entre maintenant en application. Mulâtres et noirs libres sont admis dans les assemblées de paroisse pour voter, dans les sociétés populaires pour débattre, aux postes administratifs et militaires, enfin.

Le régime sous lequel l'île est administrée n'a, en revanche, pas été défini sur des bases claires et nouvelles. En se séparant, l'Assemblée législative a laissé pendant le problème du régime des colonies. Celui-ci reste donc, dans la pratique, hybride. De l'Ancien régime, on a gardé le gouverneur et l'assemblée. Mais l'assemblée, qui porte maintenant le titre de « commission générale extraordinaire », ainsi que son émanation, la « chambre administrative », tiennent du nouveau régime : elles ont, comme les municipalités, les larges pouvoirs d'un « gouvernement d'assemblée » voulu par la constitution de 1791. À vrai dire, des secteurs entiers de l'administration, en particulier les finances et la justice, n'ont pas été réorganisés que, déjà, la guerre devient le premier problème.

### 1793 : la guerre

Déclarée officiellement par la France à l'Angleterre le 1er février 1793, la guerre mettra toutefois plusieurs mois à toucher les Antilles. Mais alors, les Anglais sont décidés à opérer la réduction systématique des possessions françaises. Ils y destinent

---

(6) Tout ceci peut être bien connu grâce à l'abondante documentation les concernant qui est conservée aux Archives Nationales, dans les papiers du Comité des Colonies des assemblées révolutionnaires : mention particulière doit, en effet, être faite de cette série D <sup>xxv</sup>, pour la connaissance des rouages locaux de la Révolution aux colonies (Cf. Deux situations révolutionnaires en pays colonial la Guadeloupe, 1793 - Cuba, 1809 : comités de surveillance et juntas de vigilancia, in Bull. de la Soc. d'hist. de la Guadeloupe, n° 24, 2<sup>e</sup> trimestre 1975, p. 51-69).



une flotte de 10.000 hommes. Les patriotes de la Guadeloupe se souviennent alors de ce que le gouverneur dont ils ont jusqu'ici tenu la nomination en suspicion est un militaire : Lacrosse, qui est un marin, se démet de ses fonctions au profit du général Collot. A celui-ci de mettre la Guadeloupe en état de défense, en se concertant avec le général Rochambeau, de la Martinique. La métropole a averti qu'elle ne pouvait envoyer aucun secours, que les îles devaient compter sur elles-mêmes et, à la rigueur, sur les États-Unis. Telles sont les piètres conditions dans lesquelles la guerre vient compléter ce premier tableau d'une Guadeloupe républicaine. Avant même que, selon l'usage, des forces navales s'ébranlent d'Europe pour venir faire la guerre sur le théâtre des Antilles, les Anglais agissent depuis leurs îles et mettent le pied sur les côtes de Saint-Domingue. La révolte des esclaves et des libres de couleur y fait rage depuis deux ans : ceci facilite leurs opérations. Guerre de castes et guerre contre les Anglais se sont conjuguées. Renforts, commissaires, décrets révolutionnaires : rien n'y fera là contre. Entre la France et « la plus belle de ses colonies », la partie finale s'engage. C'est la toile de fond sur laquelle s'inscrit l'action de Victor Hugues dans les Petites Antilles. C'est aussi le référent qui inspirera désormais trop exclusivement l'analyse et les décisions de la France en matière coloniale.

A la Guadeloupe, la guerre ne se livre pas encore qu'elle est source de division entre les patriotes. A l'instar de la métropole, la Guadeloupe a bientôt ses girondins et ses montagnards. Pour s'attaquer les uns les autres, ils puisent, pêle-mêle, dans un répertoire qui leur parvient tout au long de 1793 : patriotes ardents contre modérés, maratistes contre « collotins » (ce dernier qualificatif fabriqué aux dépens de Collot sur le modèle de « brissotins », qui stigmatise le girondin Brissot et ses amis). La Convention est alors dominée par la Gironde : après avoir déclaré la guerre, ne laisse-t-elle pas la Guadeloupe sans moyen pour la faire ? Collot et les autorités de l'île sont considérés comme les complices de cette impuissance. Les patriotes qui peuplent municipalités et sociétés populaires la dénoncent à grands cris. Ils vont en fait l'exploiter pour miner l'autorité en place. La « montagne coloniale », comme dira Auguste Lacour, veut imposer son « gouvernement populaire ». Menée par quelques fortes têtes de Pointe-à-Pitre, elle finira par s'ériger, en janvier 1794, en « corps représentatif révolutionnaire », ralliant à sa cause quelques gros bourgs de la Grande-Terre. Collot compte, lui, sur les patriotes « raisonnables », les

hommes de loi, les marchands de Basse-Terre. Poursuivre la mise en place des nouvelles institutions, organiser la résistance de l'île aux anglais : voilà ce qui lui importe. Un militaire face à des politiciens, et aussi un métropolitain face à des coloniaux : l'opposition est classique. Et, comme souvent, les circonstances dans lesquelles elle se manifeste sont bien inopportunes ! « Le moment du babillage est perdu, et celui de combattre est arrivé » leur a lancé Collot, exaspéré, dès avril 1793. Il les taxera bientôt de septembristes. Toute proportion gardée, l'assimilation serait-elle justifiée avec ceux qui, en France, ont organisé ce que l'on a appelé la « première terreur » (le climat et les mesures de septembre 1792 préfigurant ce qui sera, un an après, la « grande terreur ») ? Voici en tout cas la « première terreur » guadeloupéenne, en attendant la « grande terreur » qu'instaurera Victor Hugues.

En ce mois d'avril 1793, premiers mouvements chez les esclaves. Dans les quartiers des Trois-Rivières et du Bailli, une vingtaine de blancs sont massacrés. L'événement est d'autant plus inquiétant que jusque-là les esclaves de la Guadeloupe sont restés calmes, à la différence de ceux de la Martinique, si l'on excepte une « alerte » donnée au début de 1790. En juillet, l'insurrection est plus importante. Ce sont les communes limitrophes, de Sainte-Anne et de Saint-François, qui sont touchées. On rapproche ces soulèvements de la menace anglaise des émigrés. Depuis les îles anglaises, ces derniers agissent d'intelligence avec quelques planteurs demeurés à la Guadeloupe ; ils leur envoient — dit-on — régulièrement armes et munitions. Les éléments d'un complot sont en place : de l'extérieur avec l'appui de l'ennemi, on a armé les esclaves contre les patriotes. Ceux-ci répliquent donc : ils vont imposer à Collot mesures et procédures contre les « suspects ».

Selon le mot de l'historien romantique, Michelet, « l'arbitraire local » est instauré. Dans chaque municipalité, dans chaque société populaire, un comité de Surveillance s'organise. Ces comités locaux correspondent avec le comité de Sûreté générale, lui-même en liaison avec la Commission administrative. Par ce biais, les septembristes travaillent à imposer leurs vues aux administrateurs et au gouverneur. Dénonciations, perquisitions, arrestations, mises en jugement, exécutions : on agit promptement. Prévenus par la rébellion générale de Saint-Domingue, nos patriotes se doivent d'être intraitables contre les idées de liberté et d'égalité de leurs esclaves, à mesure qu'ils deviennent plus révolutionnaires pour eux-mêmes ! De cette

contradiction essentielle dans la défense de la liberté, aucun d'entre eux ne s'avise...

La guerre a fait aussi résurgir de vieux réflexes, insulaires et plus que séculaires. Ce n'est pas la première fois que la Guadeloupe est assaillie par les Anglais, coupée de la France sur le plan politique, militaire et commercial. Dans les ports, principal foyer du patriotisme, on se crispe, on se referme sur soi-même, tandis que la paralysie des liaisons avec la métropole s'aggrave. Du même coup, les denrées coloniales s'accumulent, qu'aucun bâtiment ne vient enlever. Et la seule préoccupation des « habitants », les planteurs créoles, devient : comment préserver ses cultures, comment écouler ses récoltes ? Avril 1794 trouve la Guadeloupe dans le même état d'esprit que celui qui l'a conduite à capituler devant les anglais en 1759. Le 11 mars 1794 la flotte de l'Amiral Jervis effectue un débarquement en Grande-Terre. Dans la Basse-Terre qui offre ses réduits montagneux, Collot réussit à tenir bon encore un mois. Il doit cependant se rendre le 20 avril 1794, sur l'avis quasi-unanime des notables patriotes qui l'entourent. Malheureux accord sur le principe de la reddition ! il sera exploité par les montagnards : on a livré l'île aux Anglais, s'exclament-ils ! Nouvelle version du complot : la trahison, cliché emprunté aux patriotes métropolitains, après les événements de Lyon et de Toulon, à l'été 1793.

Pour les marins patriotes, la guerre, il est vrai, se présente différemment. Ils y retrouvent les avantages d'une situation classique : cette solidarité qui les relie aux marins et marchands des autres îles, à ceux des ports du Sud des Etats-Unis. En place depuis le début des établissements coloniaux, elle est évidemment contraire au mercantilisme commercial fondé, au contraire, sur des relations exclusives entre les colonies et leur métropole. L'Exclusif a ses privilégiés et ses exclus. La Guadeloupe, elle, fait partie des seconds. Elle a pratiquement toujours été sous la coupe commerciale des commissionnaires de Saint-Pierre de Martinique, correspondants des grands ports du commerce colonial que sont Bordeaux, Nantes, Marseille (7). En se résignant à assouplir l'Exclusif, la France, comme la Grande-Bretagne, a du avouer qu'il n'était que très partiellement respecté. Les « ports d'entrepôts » qui sont ouverts au commerce étranger après 1765, font en tout cas une première

---

(7) Cf. Jean Tarrade, *Le commerce colonial de la France à la fin de l'Ancien Régime*, 2 t., 1972.

brèche officielle dans le système colonial. Elle ne va cesser de s'aggrandir, favorisant quasi ouvertement les relations maritimes inter-américaines, sans laquelle la Guadeloupe n'aurait pu se développer. D'autre part, les liens entre Anglo-américains et Français des Iles se sont resserrés pendant la guerre d'indépendance des Etats-Unis. La nouvelle puissance s'est taillée, depuis, une part croissante dans ce commerce colonial « non exclusif ». La neutralité qu'elle maintient officiellement dans le conflit franco-anglais en 1793-94, ne ralentit en rien ce mouvement. Enfin, les îles qu'occupent d'autres puissances neutres (Danemark, Suède) sont autant de relais pour un commerce inter-américain qui se passe même du circuit des entrepôts, le commerce d'interlope, autrement dit : la contrebande.

La guerre voit ce petit monde de marins patriotes reconvertir tous ses avantages dans la course, autre tradition du Nouveau-Monde qui a pour théâtre d'action privilégié la mer des Antilles. La Convention autorise, elle-même, les armements en course. Comment ne serait-ce pas l'arme principale des îles privées de tout autre secours ? Encore faut-il être d'accord sur ce qu'on entend par course. Pour Collot, elle est un moyen de défense auquel il convient de recourir pour pallier l'absence de forces navales régulières. Dans ces conditions, il y consent en mai 1793. Mais pour les capitaines et marins antillais, elle est avant tout une entreprise commerciale dont le montage doit leur rapporter individuellement. Et c'est bien ainsi, malgré Collot, que se met en place la première infrastructure des corsaires révolutionnaires dans les Petites Antilles. Sans doute la défaite survient-elle trop vite pour qu'on ait pu mesurer l'ampleur du phénomène. Du coup, il a souvent passé inaperçu, alors qu'il explique en partie comment Hugues réussit à organiser ses « corsaires de la République » dans le mois qui suit la reprise de la Guadeloupe : il n'est pas parti de zéro. Mais, marin et commerçant lui-même, il saura jouer un autre atout : entre la course militaire et la course commerciale il ne choisit pas, il fait au contraire l'une et l'autre de concert. Patronnant l'entreprise dans des conditions peu régulières, il aura les deux casquettes...

Un nom symbolise ceux qui passeront à la postérité sous le nom de « corsaires de la Guadeloupe » : Antoine Fuët. Qu'il apparaisse pour la première fois en 1794, comme second du bâtiment corsaire *l'Espérance* (8) souligne les débuts de la

---

(8) Nous en avons acquis la preuve tout à fait incidemment :

course républicaine avant son déploiement sur une grande échelle, sous l'impulsion de Victor Hugues. Les corsaires n'ont pas, en général, pour objectif de défendre une position : ils ne seront donc pas mis en demeure de livrer l'île. Ils vont au contraire profiter de leur mobilité pour s'échapper au bon moment vers des repaires amis : les îles neutres, voire même anglaises, les ports du sud des Etats-Unis.

D'autre part, l'Acte de navigation promulgué alors par la Grande-Bretagne défend à toute personne devenue anglaise par la capitulation de la Guadeloupe, de continuer à y exercer la profession de commerçant sans avoir prêté un serment d'allégeance au souverain britannique. Bien des commerçants avaient attendu en silence que soit passé l'orage de la rébellion royaliste. Il en va autrement avec la reddition de l'île. L'Acte de navigation constitue maintenant une raison impérieuse de la quitter. Leurs compatriotes de la Martinique sont placés devant le même problème, lorsque l'île sœur se rend, en février. Aussi, les uns et les autres refluent-ils en mars-avril 1794 vers les autres îles, comme les corsaires. Ils y retrouvent parfois les émigrés royalistes qui les y ont précédés d'une année... Emigration numériquement importante, mais en aucun cas exceptionnelle : elle s'inscrit en effet dans le contexte d'une extrême mobilité, caractéristique du monde de la mer et du petit négoce dans les Antilles à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (9).

Après les royalistes, des patriotes : les gouverneurs anglais ne voient pas sans alarme ce nouvel afflux de migrants. Ils craignent cette fois la contamination idéologique de leurs propres sujets : « Ces misérables de la Martinique et de la Guadeloupe qui viennent corrompre l'état d'esprit de nos

---

Antoine Fuët est mentionné dans une lettre du commandant en second de l'île La Folie datée du « 20<sup>e</sup> jour du 6<sup>e</sup> mois de l'an II » (20 mars 1794) figurant dans les papiers du Comité des Colonies (Arch. Nat., D xxv 122, dossier 967).

(9) L.R. Abénon insiste à juste titre sur le caractère progressivement « allogène » de la population blanche des îles, plus liée au commerce, aux relations maritimes avec la métropole qu'à la possession et à l'exploitation d'habitations. Evolution qui penche en faveur de leur mobilité entre les îles au détriment de leur enracinement dans l'une ou l'autre d'entre elles en particulier. (Cf. **Blancs et libres de couleur dans deux paroisses de la Guadeloupe**, In *Rev. fr. d'hist. d'outre-mer*, 3<sup>e</sup> trim. 1973, p. 297-329). Autant que l'on puisse aujourd'hui avancer une estimation, en l'absence de travaux consacrés à cette question, l'émigration d'abord de royalistes puis de patriotes est chaque fois, depuis les îles françaises du Vent vers d'autres Antilles, de l'ordre de 1000 à 2000 individus.

mulâtres et de nos nègres ! » se plaint le gouverneur de la Dominique (10). Leurs craintes sont évidemment fondées sur la solidité de ce réseau humain inter-antillais fait de gens dont, avant d'être patriotes, la force vient de ce qu'ils ignorent l'Exclusif et toutes les péripéties diplomatiques entre la France et l'Angleterre. Ces patriotes retrouvent donc hors de la Guadeloupe des associés, des petites spéculations à faire : tout ce qui constitue ce petit commerce colonial, considérablement développé parallèlement au commerce contrôlé par les grands ports métropolitains, en cette seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'éloignement de la Guadeloupe ne représente donc pas un handicap insurmontable : ni pour les affaires, ni pour les nouvelles. Très vite, celle de la reprise de la Guadeloupe par les sans-culottes se répand dans les îles alentours. Quatre jours après le débarquement en Grande-Terre, les autorités de la Dominique l'annoncent à Londres : « Les habitants des îles anglaises peuvent trembler pour leurs vies et pour leurs fortunes, car Dieu seul sait jusqu'où ces sanguinaires iront ». On croit même savoir que la guillotine a fait, avec les Français, son apparition dans les Antilles (11) ! La joie règne au contraire chez les patriotes exilés : ils vont pouvoir renouer avec les parents et amis qu'ils ont laissé en Guadeloupe ; ils envisagent de rentrer et — qui sait ? — de tirer profit de leur patriotisme pour se tailler une bonne situation. S'il faut, en effet, républicaniser à nouveau la Guadeloupe, quel meilleur appui pour les commissaires que celui des marins et marchands ?

### *L'affaire du Courrier*

De ce petit monde, de ses espoirs et de ses spéculations, un ensemble de lettres interceptées va nous offrir le témoignage (12). Elles se trouvaient à bord du brigantin battant pavillon Suédois, le *Courrier*. Celui-ci a été arraisonné par les Anglais le 16 décembre 1794 au large de la Guadeloupe, alors qu'il s'en éloignait avec un chargement de poudre destiné à l'île suédoise de Saint-Barthélémy. Cette prise n'est que la conséquence du blocus rigoureux que les Anglais s'attachent à mettre en place

---

(10) Lettre du gouverneur de la Dominique, 1794, Public Record Office (Londres), C.O., 71/26.

(11) *Id. Ibid.*

(12) Un autre ensemble de lettres, confisquées par des corsaires anglais, a été utilisé par B. Foubert, in *Colons et esclaves du Sud de Saint-Domingue au début de la Révolution* (Revue d'histoire de la France d'Outre-Mer, t. LXI, n° 223, 2<sup>e</sup> trim. 1974, p. 199-217).

autour des sans-culottes. Quelques jours plus tard, de la Martinique qui demeure en leur possession, le général Vaughan et l'amiral Caldwell adresseront une circulaire aux gouverneurs et commandants des autres îles anglaises sur cet objet : « Notre attention et nos efforts doivent viser à réduire autant que possible la force que les républicains français ont récemment acquise dans l'île de la Guadeloupe, ainsi qu'à empêcher la circulation dans les colonies anglaises des doctrines insensées et pernicieuses de la liberté et de l'égalité, que ceux-ci n'ont que trop réussi à établir chez eux ». Et le 29 janvier, il sera décidé officiellement « d'investir et de bloquer complètement la Guadeloupe » (13).

Riposter au plan que Victor Hugues a immédiatement mis en place pour que ce seul point de la présence française tienne bon et s'étende : voilà l'objectif des Anglais. Mais il leur faut faire vite, car dès ce même mois de juin, les commissaires de la République ont pris contact avec les autorités des Îles neutres (de la Suède et du Danemark). Ce faisant, ils tirent avantage du fait que leurs métropoles sont devenues les alliées forcées de la « Grande Nation » dont les succès arrivent en 1794.

Le concours de Saint-Barthélémy va, en particulier, s'avérer efficace pour la Guadeloupe. Faisant relâche dans l'île suédoise, l'attorney général de l'île d'Antigue juge immédiatement la situation. Et il s'empresse d'en faire part au général Grey, gouverneur de Sainte-Lucie (passée aussi aux Anglais). « L'île est devenue, comme Saint-Thomas, le rendez-vous des pirates de la Grande-Terre. Ils y préparent leurs courses et y amènent leurs prises (...). Et pour ajouter à ma mortification, j'ai vu le pavillon britannique (...) flotter au dessous du satané drapeau de la démocratie, et cela contre les murs du fort sur lequel flottaient les couleurs suédoises ». L'attorney ajoute qu'il a pu lire dans un journal de Baltimore daté du 15 août (1794) la nouvelle de l'arrivée d'un Français, fin juin, à Saint-Barthélémy. Muni de grosses sommes d'argent, celui-ci avait pour mission de se procurer à tout prix des provisions (14). Il s'agit du patriote Bigard qui a derrière lui une carrière de petit commer-

---

(13) Circulaire adressée par le général Vaughan et l'amiral Caldwell aux gouverneurs et commandants des autres îles, 26 décembre 1794, P.R.O., W.O. 1/83, et proclamation des mêmes, 29 janvier 1795, P.R.O., Adm. 1/317.

(14) Lettre de l'attorney général d'Antigue au général Grey, 29 septembre 1794, P.R.O., C.O. 318/13.

gant dans les Antilles. Ayant la confiance des commissaires, il sera l'agent de la République à Saint-Barthélémy, comme le négociant Michel, auprès des Danois de Saint-Thomas.

En juillet, le major Dubordieu, commandant en second de Saint-Barthélémy s'est rendu une première fois à Pointe à Pitre. Sans doute à cette occasion, la représentation des intérêts commerciaux de la Guadeloupe auprès des Suédois a-t-elle été conclue. C'est avec ces premiers secours des Iles neutres que Hugues a décidé malgré les difficultés causées par l'hivernage, de « porter le dernier coup » aux Anglais. Et il a réussi. Rendant hommage, plus tard, au gouverneur de Saint-Barthélémy, Bagge, Hugues décrit ce que fut cette aide capitale : « Il se montra ardent déffenseur (sic) des Français. Il a fait pour l'armée de la République ce qu'une colonie républicaine eut à peine fait pour elle tout en gardant la neutralité en apparence, ses magasins, arsenaux et poudres nous ont été ouverts » (15).

Le 9 thermidor an II (ô ironie du sort), Hugues écrit au comité de Salut public qu'il a expédié deux petites cargaisons de sucre et de café pour Saint-Barthélémy et qu'il a fait charger trois gros bâtiments de denrées coloniales pour aller les vendre à Saint-Thomas. Le petit réseau commercial que les commissaires de la République montent à travers les îles neutres est simple : aux commerçants (français ou scandinaves) de Saint-Barthélémy et de Saint-Thomas, on vend les denrées trouvées dans l'île après l'évacuation des Anglais et l'émigration des royalistes. Les denrées seront acheminées sous pavillon neutre vers les ports francs du nord de l'Europe, comme Gothenbourg qui le devient justement en 1794 ; et de là, elles seront dirigées vers la France. L'argent obtenu par cette vente permet aux Autorités de la Guadeloupe d'acquérir tout ce dont l'île a besoin, ou de payer leurs troupes qui continuent à se battre. A preuve : un « Etat général des denrées coloniales qui ont été vendues dans l'île de la Guadeloupe depuis qu'elle est redevenue au pouvoir de la République et aperçu du montant des marchandises

---

(15) Lettre de l'agent Hugues au Ministre, 16 frimaire an V (6 décembre 1797), Arch. Nat., Col. C 7<sup>A</sup> 49. Sur Saint-Barthélémy, Cf. E. Ekman, *Saint-Barthélémy et la Révolution Française*, Bull. de la Soc. d'hist. de la Guadeloupe, n° 7, 1967, et J. Hildebrand, *Der Svenska Kolonin Saint-Barthélémy och Västindiska Kompaniet framtill 1796*, Växjö, 1951. Madame Hildebrand indique que des volontaires suédois de Saint-Barthélémy ont activement participé à la reconquête de la Guadeloupe.



achetées pour le compte de la République jusqu'au 30 ventôse an II (20 mars 1795) » : ce document montre bien qu'acheteurs et vendeurs, tous les partenaires commerciaux de la Guadeloupe, durant les premiers mois, sont des neutres (16).

On comprend mieux, alors, l'hostilité des Anglais à l'égard des Scandinaves, à la fin de 1794. Avec les Suédois, l'affaire du *Courrier* va justement consommer leur rupture. Les Anglais nourrissaient déjà quelque suspicion sur la neutralité de Saint-Barthélémy qu'ils jugeaient trop « bienveillante » à l'égard des Français. L'enquête faite pour juger la prise du *Courrier* en apporte maintenant la preuve irréfutable. Après la capture du brigantin, l'affaire a, en effet, été portée devant le tribunal de la vice-amirauté d'Antigue. Le navire est-il de bonne prise ? Voici ce que révèle l'enquête : il est de construction anglaise, originaire des Barbades, pris, il y a peu, par les Français. Le drapeau tricolore flottait encore à son bord lorsque, dans la nuit qui a précédé sa reprise par les Anglais, il a quitté Pointe à Pitre. On a mis la main sur son acte de vente : Pierre Villegégu, chef des bureaux civils de la Marine, agissant pour le compte de la République aurait vendu le *Courrier* au major Dubordieu. La vente a tout lieu d'être fictive : protégé par le pavillon suédois, le bâtiment semble en réalité s'être dirigé vers la France ; il était en tout cas muni de provisions pour quatre mois. Mais l'acte de vente n'est pas la seule trouvaille intéressante. Un paquet de correspondance officielle entre Victor Hugues et le gouverneur de Saint-Barthélémy est autant de pièces à conviction. Aucun doute n'est plus permis sur le rôle actif des Suédois auprès des Jacobins de la Guadeloupe. Le *Courrier* est jugé de bonne prise (17).

A bord se trouvent, enfin, ces lettres destinées à des particuliers que nous avons annoncées. Moins intéressantes, peut-être, aux yeux du juge de l'Amirauté, elles sont, en revanche très précieuses pour nous. Il faut d'ailleurs les rappo-

---

(16) In Arch. Nat., Col. C 7A 84.

(17) Pièces annexes jointes au dossier du procès, P.R.O., C.O. 152/77. Une lettre du gouverneur d'Antigue résume les chefs d'accusation, fondés pour l'essentiel sur la déposition d'un officier français fait prisonnier à bord du *Courrier* : « Par ces lettres, vous comprendrez les liens étroits qui unissent les autorités des deux îles. Vous saurez qu'il y a vraiment un agent accrédité par la République Française à Saint-Barthélémy. Celui-ci fournit la Guadeloupe en armes, munitions et provisions de toutes sortes sous le couvert du drapeau suédois. La Suède accepte donc de se prêter à ce jeu aux dépens des forces de Sa Majesté » (13 janvier 1795, P.R.O., C.O. 152/76).

cher d'un autre ensemble de lettres saisies à la même époque par les Anglais sur un navire danois au large de la Martinique. Sur le même monde, ces dernières jettent, en effet, une lumière complémentaire. Appels à la discrétion, emplois de formules convenues à l'avance y sont fréquents. « En vous recommandant le plus grand silence sur cet objet, brûlez, je vous prie, ma lettre ou déchirez-là, après l'avoir lue » précise par exemple l'une d'entre elles (18). On perçoit nettement le caractère peu régulier des tractations commerciales des Français avec d'autres neutres, qui sont le principal objet de ces lettres. Pour nos patriotes, *business is business...*

Les quinze lettres de particuliers saisies à bord du *Courrier* offrent une plus grande diversité dans les questions qu'elles abordent. Elles valent aussi par leur actualité, dans un moment crucial pour la Guadeloupe. Les plus récentes portent respectivement les dates des 7, 10 et 15 décembre ; or, nous savons que le brigantin a été pris le 16 décembre. On a donc là plusieurs photographies de l'île, à l'heure où tout y est encore incertain, neuf, bousculé. Nul ne peut savoir quelle sera l'issue des combats qui s'y livrent. Les Anglais, assiégés et malmenés par de fortes fièvres, tiennent bon dans leurs positions de la Basse-Terre. Les Français ont franchi la Rivière Salée, qui leur ouvre la voie vers la Basse-Terre, la nuit du 26 au 27 septembre 1794. Malgré des pluies incessantes et de lourdes pertes, ils progressent. Au fur et à mesure qu'ils gagnent du terrain, un embryon d'administration locale révolutionnaire est mis sur pied. Encore faut-il, pour cela, pouvoir s'entourer de patriotes sûrs dans un pays qui vient d'être occupé par les Anglais et administré par des royalistes à leur solde. De l'extérieur, le seul secours est celui des amis neutres ; encore faut-il pouvoir tromper le blocus anglais. Telle est la situation qui se profile dans ces lettres. Leurs auteurs apportent ensemble les nouvelles de la campagne contre les Anglais et leurs petits heurs et malheurs quotidiens, leurs espoirs matériels et leurs sentiments patriotiques. Ce mélange des préoccupations — du général et du particulier — saisi *in vitro* rend au total fortement la réalité. Il faut le prix de ce tableau inhabituel de la Guadeloupe à l'entrée du « pro-consulat » que va y exercer Victor Hugues. Est-il besoin, enfin, de signaler leur rareté, parce que les com-

---

(18) Six lettres de négociants français établis à Saint-Thomas, qui écrivent à leurs correspondants de Saint-Barthélémy, en décembre 1794, P.R.O., C.O. 152/76.

munications maritimes sont de plus en plus mauvaises (ce que prouve justement le fait qu'elles aient été interceptées). Avec la guerre, disparaissent les correspondances de colons qui avaient fait le bonheur de Gabriel Debien (19). Sur ce point aussi la Révolution introduit une rupture, mais une rupture qui n'intervient qu'en 1793, avec la guerre. Ces lettres demeurent, dans l'état actuel de nos connaissances, un témoignage unique. Six d'entre-elles sont reproduites ci-dessous. Choiesies parce qu'elles évoquaient de la façon la plus variée une situation que l'on vient de brosser à grands traits, elles disent aussi la « mentalité » (mot cher à l'historien de la dernière décennie) de ces « patriotes sous les tropiques » (20).

*Enfin les braves sans-culottes sont venus nous délivrer...*  
(7 décembre 1794).

L'auteur de cette première lettre semble être un métropolitain séjournant pour affaires aux Iles, comme nombre de méridionaux, Gascons, Languedociens ou Provençaux, l'ont fait au XVIII<sup>e</sup> siècle, se relayant pour gérer les biens fonciers ou les intérêts commerciaux que leurs familles y détenaient. A sa mère, qui réside à Aix en Provence, il narre la reconquête de la Guadeloupe. Mais le copiste de l'Amirauté, peu au fait des nouveaux départements français a situé Aix... dans les « Bouches du Rhin », qui n'ont bien entendu jamais existé. Le sentiment qu'il exprime est caractéristique : la Guadeloupe a été « livrée aux Anglais », et les patriotes y ont subi « d'atroces vexations ». Les informations apportées sur la reprise de la Guadeloupe recourent absolument ce que nous en savons par ailleurs : au 7 décembre, il ne reste plus que la ville de Basse-Terre aux Anglais, défendue par le fort Saint-Charles. Les émigrés ont

---

(19) Ch. Schnackenburg fait justement observer que la Guadeloupe n'a jamais offert autant de correspondance, ses colons résidant sur place (Cf. **A propos d'un livre récent. Mise au point sur les Sources de l'histoire de l'esclavage en Guadeloupe...**, Bull. de la Soc. d'hist. de la Guadeloupe, n° 30, 4<sup>e</sup> trimestre 1976, p. 10).

(20) Nous n'avons pas considéré qu'il s'agissait d'une édition de textes, à proprement parler. Pour en faciliter la lecture, nous avons rétabli la ponctuation, les accents, les majuscules et les cédilles quand ils faisaient défaut. On sait qu'ils n'avaient pas l'importance qu'on leur accorde aujourd'hui. En revanche, l'orthographe originale a été conservée, un (sic) se bornant à signaler le mot qui s'écartait trop de l'usage actuel. Enfin, un appel de note renvoie à une explication en bas de page, pour certains passages qui demeureraient difficilement intelligibles, en dépit de la présentation d'ensemble qui en a été faite au préalable.

été nombreux. Les fièvres ont frappé tout le monde, Anglais et Français, sans-culottes et créoles. Les Nord-Américains ont afflué à Pointe à Pitre, notamment depuis les ports du Sud des Etats-Unis (Savannah, Charleston), où, comme l'a montré l'historien Melvin Jackson, règne à la même époque une véritable jacobinocratie parmi les gens de la mer. Un corsaire de Charleston n'a-t-il pas baptisé son bateau « L'Ami de la Pointe à Pitre » ? (21). Enfin, Pointe à Pitre porte maintenant un nom plus conforme au nouveau « style révolutionnaire » de l'île.

« A la citoyenne veuve J. Mautron, Rue de la Treille, maison du citoyen Teisson, Département des Bouches-du-Rhône à Aix. Isle Guadeloupe (sic), 17<sup>e</sup> frimaire l'an 3<sup>e</sup> de la République française (22).

Si vous avez (sic) été inquiète (sic) d'être privée de mes nouvelles, je ne le suis pas moins. Je pense que les occasions seules m'ont privé de cette consolation. Les événements (sic) les plus majeurs se sont succédés si rapidement que je ne peux dans cette courte lettre vous les annaliser (sic). Je me bornerai donc à vous apprendre les plus conséquents. La Guadeloupe (sic) a été prise, ou pour dire le mot, livrée aux Anglois dans le mois d'avril. Les vexations les plus atroces (sic) ont été faites aux patriotes. J'en ay (sic) eu ma bonne part. Enfin les braves sans-culottes sont venus nous délivrer ; et nous sommes à présent à faire le siège du fort de la Basse-Terre. C'est le seul poste occupé par les ennemis ; nous espérons que dans peu de jours il sera à nous. L'émigration a été conséquente. Ma sœur et mon beau-frère sont en convalescence des fièvres qui les ont fortement secoué (sic) pendant trois mois ; ils ne peuvent pas vous écrire, ne pouvant pas les apprendre qu'il y a une occasion d'icy (23). Nous attendons avec impatience le moment de retourner chez nous. Je vous assure que je profiterai de la première occasion. Bien des choses à toutes les personnes de connoissance, sans oublier la famille. J'ay (sic) vu leur fils bien portant à la Pointe-à-Pitre, à présent le Port de la Liberté ; il apprend la navigation avec un capitaine américain. Salut et bonne santé.

Votre fils - J. Mautron ».

---

(21) Cf. Melvin Jackson, *Privateers in Charleston 1793-1796*, 1969.

(22) P.R.O., C.O. 152/77, f° 39-40.

(23) Il faut comprendre : « Ils ne peuvent pas vous écrire, parce que je n'ai pu leur apprendre qu'il y avait une occasion de faire partir une lettre ».

*Le major Dubordieu, le père et l'ami sincère des Français*  
(octobre - novembre 1794)

Pour des raisons qui nous échappent, certaines des lettres écrites à Saint-Barthélémy et qui étaient destinées à des parents et amis demeurant à Pointe-à-Pitre ne leur ont pas été remises, puisqu'elles ont été saisies à bord du *Courrier*. Celui auquel elles étaient confiées paraît être le major Dubordieu déjà cité. On a dit ses bonnes relations avec les autorités révolutionnaires de la Guadeloupe. Il n'est pas tenu en moins grande estime par les patriotes qui ont trouvé refuge à Saint-Barthélémy : c'est ce qui ressort des deux lettres qu'on va lire. Et ces réfugiés, dit notre première correspondante, ils y sont venus nombreux, de toutes les Iles du Vent. Parmi ceux qu'elle mentionne, quelques-uns nous sont connus par ailleurs : Jacques Cadet figure sur la liste qui avait été dressée officiellement « des patriotes cachés dans les bois ou réfugiés dans les îles neutres », après la prise de la Guadeloupe par les Anglais (24). De vieilles connaissances, aussi, parmi ceux que Gouffran — notre second correspondant — recommande au bon souvenir de son genre : Darboussier, Jean Saint-Gassies, S. Courtois, Pierre Bourdichon sont capitaines marchands à Pointe à Pitre, spécialisés dans le commerce avec les neutres. Déjà appelés au gouvernement par le général Collot, ils vont devenir les associés de Hugues dans ses entreprises corsaires, les membres des nouvelles institutions, comme le tribunal de commerce qui juge les prises faites par les corsaires de la République. Avec eux, la gestion de la Guadeloupe prend l'allure d'une « entreprise familiale ». *Stricto sensu*, puisque Darboussier, par exemple, mariera sa fille au Général Boudet, un des sans-culottes arrivés avec Victor Hugues. Mais, en décembre 1794, leurs positions respectives ne sont pas encore si assurées : on compte sur le Major Dubordieu pour plaider sa cause auprès des commissaires de la Convention. Alors... « tâche de faire connaître le Major à ton père, et de lui faire toute l'honnêteté qu'il mérite », conseille le premier ; « que tu ferois de jaloux si tu pouvois obtenir de M. Dubordieu de prendre un logement à la maison », recommande le second.

---

(24) Arch. Nat., D xxv 125.

I

« St-Barthélémy, 6 octobre 1794 (25)

Mon cher fils,

Je profite avec plaisir de l'occasion de M. Dubordieu pour te donner de mes nouvelles ainsi que celles de tes sœurs. Nous jouissons tous d'une parfaite santé, et faisons des vœux pour que Dieu te conserve la vôtre. Nous sommes fort tranquilles ici et jouissons de l'amitié de tout le monde entre autre de celle de M. le Major qui nous conserve toujours son amitié, comme vous le saver (sic) ainsi que tous les autres. Tacher (sic) de faire connaître M. le Major à ton père et de lui faire toute l'honnêteté (sic) qu'il mérite. Nous avons ici plus de deux cents personnes de la Martinique ; entre autre il y a ici chez moi Segoni, Munier, Cadet, Gaillard, Vignes, les deux Poyards (sic), Duprat et Fouille, tous en bonne santé ; et tous te font mille amitiés, désirant beaucoup de te voir, ainsi que nous, mon cher fils, qui faisons des vœux pour ton bonheur, ainsi que ton frère cadet. Je t'annonce que Paris est au comble de ses désirs, et a fait une prise en sortant de St-Barthélémy. Augustin te dit bonjour, et doit partir demain chargé de farines pour la République. Il aura le plaisir de t'embrasser bientôt. Cette dame de la Guadeloupe te dit bien des choses. Adieu. Bonne santé. Portes toi (sic) bien. Nous t'embrassons de tout notre cœur. Crois moi pour la vie ta bonne maman.

Laugie Guigné à Guigné fils, Citoyen Français,  
au Port de la Liberté ».

II

« A Landeville, citoyen François — Au Port de la Liberté (26)

Mon bon ami,

La présente te sera remise par le Major Dubordieu, le père et l'ami sincère des François. La renommée t'aura sans doute informé de la loyauté de ce galant homme. Je doute qu'elle puisse te donner une juste idée de tout ce que ce digne homme fait pour nous tous. Que tu ferois de jaloux si tu pouvois obtenir de M. Dubordieu de prendre un logement à la maison. J'ay

---

(25) P.R.O., C.O. 152/77, f° 42-43.

(26) P.R.O., C.O. 152/77, f° 39.

(sic) pris la liberté de le prier de te voir ; il te dira quelle est notre position ; il m'a promis de se charger de la malle de linge pour ma femme et mes enfants que je t'ay (sic) déjà demandé. Tu pourra (sic) profiter de son occasion pour me faire passer 15 à 20 moëdes (27). Je t'ay (sic) prévenu par Molette que je te demanderai de l'argent quand je trouverai une occasion sur l'américain (28). Le Belal est parti hier en bonne senté (sic) ; il m'a chargé d'une lettre que je t'envoie, ainsi que ma susdite, et que tu n'a (sic) pas vu. Il m'a prié de ne te l'envoyer que dans 15 jours. Ma femme se joint à moi pour vous anoncer (sic) comment nous brûlons tous du désir de t'embrasser, ainsi que ta chère épouse et ma fille. Nous prenons toute la part possible à tout ce que tu as souffert. Tu connois mon cœur : rend-lui la justice de le croire déchiré de ne pouvoir partager tes inquiétudes. Ma pauvre femme a toujours la fièvre. Dufrus fait mieux. Benjamin est très bien portant ; le nouveau-né est couvert de galle (sic) de la tête aux pieds et sa nourrice veut l'abandonner. Je ne peut (sic) m'en procurer dans ce pays ici. Juge d'une partie de mon embarras. Ne m'oublie pas auprès de nos amis Darboussier, Saint Gassies, Courtois, Bourdichon, Moulins, Gaudell, Colin et Julien, etc. Je t'embrasse de cœur et d'esprit, et je suis sans contredit le meilleur de tes amis.

Signé : Gouffran

Le 7<sup>e</sup> Novbr. 1794 ».

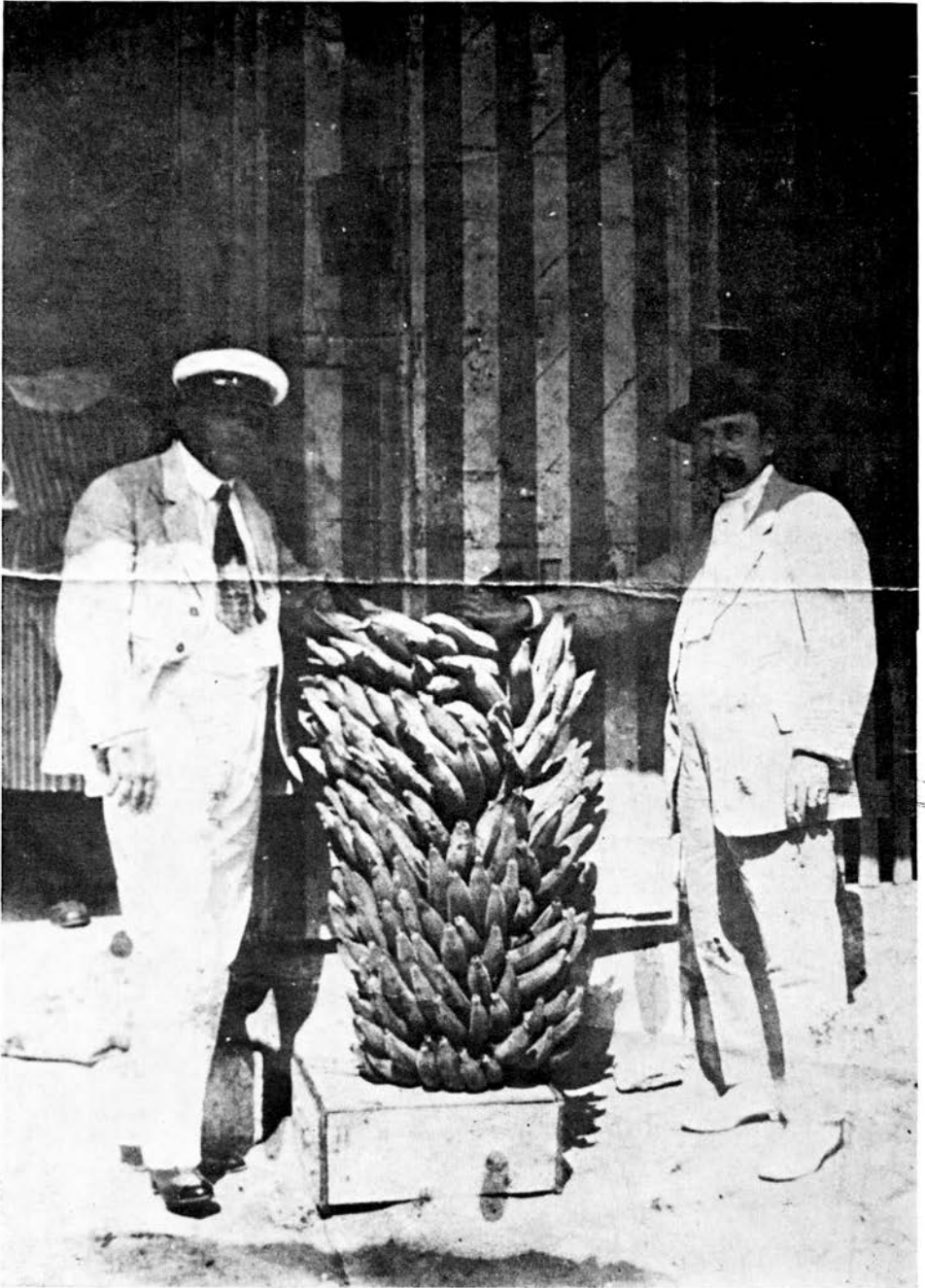
*J'espère faire mon chemin. Et vive la République française*  
(7 décembre 1794)

La grande affaire pour les correspondants dont nous reproduisons maintenant les lettres, c'est donc d'être recrutés pour former les nouveaux cadres de l'île, à côté des sans-culottes venus de France. L'une et l'autre ont été écrites le 7 décembre, autrement dit trois jours avant que le Général Prescott, commandant les forces anglaises, n'abandonne la ville de Basse-Terre sans combat. L'évacuation des Anglais met un terme à la

---

(27) On sait que le numéraire a toujours manqué aux colonies. La moëde, pièce portugaise d'argent, est la plus répandue aux Iles du Vent.

(28) Encore une preuve de l'importance des marins américains dans les relations inter-antillaises pendant la Révolution.



1921. — Basse-Terre - Rue du Cours Nolivos devant le magasin G. Favreau et Cie. Georges Favreau, négociant et maire de Basse-Terre, et Maurice Fissier présentent un régime de « bananes - Corne », ou « Vraie - Banane »... de 75 kilos, destiné à partir à titre d'essai sur le « PEROU ».



campagne de réduction de cette partie de la Guadeloupe engagée en septembre. Plusieurs colonnes progressant simultanément, l'ont menée. Le Général Boudet (dont il a été question plus haut) a conduit la colonne de droite, tandis que le Général Pélardy a pris la tête de la colonne de gauche. Pélardy est en même temps commandant en chef de la force armée : on comprend que les nominations dépendent de lui. Le métier de chirurgien, dont il sera question (nous dirions aujourd'hui : barbier) recrute beaucoup parmi les « petits blancs ». Les malades, les morts ont été nombreux : au 17 frimaire an III (7 décembre 1794), il est urgent de les remplacer après plus de deux mois de combats. Le camp général d'où ces nouvelles sont données est sans doute le dernier Q.G. que Pélardy a établi, sur les habitations Legraet et Vermont, près de la ville de Basse-Terre. Il a disposé son artillerie et, avec les renforts reçus de Pointe-à-Pitre, se prépare à attaquer le fort Saint-Charles qui protège Basse-Terre.

Au fur et à mesure qu'il avançait, Pélardy a aussi nommé des commissaires provisoires à la tête des différents quartiers de la Basse-Terre. Ils tiendront lieu d'administration municipale (29). Dans une liste de cinq nominations — soumise pour approbation à Victor Hugues le 27 vendémiaire an III (27 octobre 1794) — figure justement celle de Désir Lacaze pour le quartier des Trois-Rivières, l'un des rares « habitants » blancs à n'avoir pas émigré (30). Le patriotisme tient-il lieu de compétence ? Nos correspondants ont dû en tout cas en donner des marques extérieures suffisantes : l'un parle d'« Eustache » (l'île hollandaise de Saint-Eustache), l'autre du « fort Charles » dont on nous excusera d'avoir conservé plus haut l'appellation d'Ancien régime.

---

(29) Le mémoire du Général Pélardy sur cette campagne « Précis des événements (sic) qui se sont passés à la Guadeloupe depuis le 14 prairial an II (2 juin 1794) jusqu'au 21 frimaire an III (11 décembre 1794) », an III, Arch. Nat., Section Outre-Mer, Dépôt des plans et fortifications, Mémoire n° 451.

(30) Fonds Lamothe d'Incamps, Documents sur Victor Hugues, vol. I, p. 1159.

I

« Au camp général, le 17<sup>e</sup> frimaire, 3<sup>e</sup> année de la République française une et indivisible (31)

Ma chère Rose,

Je suis surpris de votre négligence à mon égard. Je vous ay envoyé par Eustache il y a quelques mois cinquante moëdes, et vous ne m'avez fait aucune réponse. J'espère que vous voudres (sic) me donner de vos nouvelles. Je suis dans une belle passe dans ce moment ; on m'a donné ma réquisition de chirurgien en chef de l'armée du Général Pélardi (sic), et j'espère faire mon chemin. Et vive la République française. Mr. le Major Dubourdieu que j'ay vu avec grand plaisir au Camp général, ainsi que le citoyen Baudoin (32) ont bien voulu avoir la complaisance de se charger de ma lettre. Je vous prie de faire mes compliments à mes amis si il y en a, comme à l'abé (sic) Constant. Et croyes moi (sic) toujours votre ami.

Marthetien

A Madame Marthetien, en sa maison à Saint-Barthélémy ».

II

« Commune Trois Rivières de la Guadeloupe, le 17 frimaire de l'an III de la Rép. française une et indivisible (33)

J'ai bien reçu ta lettre, mon cher Lespinasse. C'est par le Major (34) que je te fais parvenir la présente. J'ai eu le bonheur de n'avoir pas subi le sort de ceux qui vont à la guerre. Je suis placé commissaire, place délicate et qui me donne beaucoup d'occupation. Je t'engage à rentrer sans rien craindre. J'en dirai un mot au président et représentant du Peuple. Tu peux te reposer sur moi. Si le Major part pour la Suède, fait moi (sic) le plaisir de réclamer mes deux malles ; et je lui ai prié de tâcher de me les envoyer par le bateau. Tu peux profiter de cette occasion sans risque. J'en ai parlé à Baguet, capitaine, qui m'a promis de ne pas m'oublier. Tu le prendras

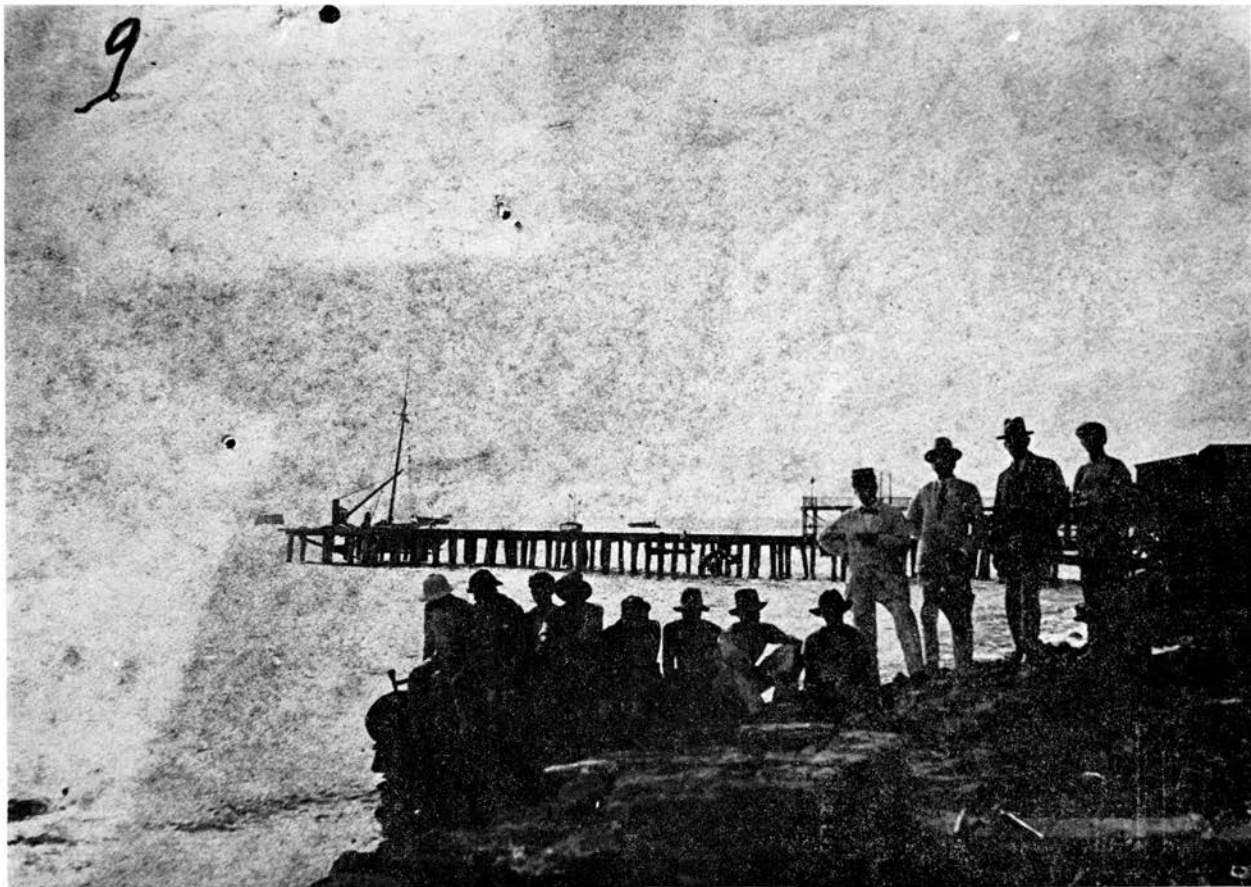
---

(31) P.R.O., C.O. 152/77, f° 38.

(32) Sur le capitaine Baudoin, Cf. *infra*, lettre de J.B. Lamun au citoyen Vannuxen, 18 brumaire an III.

(33) P.R.O., C.O. 152/77, f° 45.

(34) Il s'agit toujours du Major Dubordieu, commandant en second de l'île suédoise de Saint-Barthélémy.



1922. — L'équipe des débuts de « Banata-Fissier », sur l'arrière du chantier de la Rue des Normands. Cet emplacement fut par la suite (1930 environ) occupé par les magasins Guy de Brajelongne. Au second plan les appontements « Lignièrès » et « Officiel ».

Debout, de gauche à droite : Alcide de Montaguère, commerçant ; Maurice Fissier ; Marc d'Alexis, pharmacien ; Eugène Pérelle, architecte... c'est-à-dire le directeur et ses trois collaborateurs « bénévoles », vérificateurs de la qualité des fruits sur les propriétés avant le chargement sur camions pour transport au chantier d'emballage.

au Major lorsqu'il arrivera. Il prend des moyens de passer ici sans courir aucun danger. Ma tante, sœurs, parents et amis se portent tous bien. J'espère qu'après la réduction du fort Charles, aller chercher ma femme, pour rentrer avec moi. Citoyenne, ta fille jouit d'une bonne santé. Adieu. Portes toi (sic) bien et crois moi ton ami. Bonjour au vieux Perang et ses dames. Le Major te remettra mon petit nègre. Gardes le (sic) pour toi.

Désir Lacaze

Au citoyen Lespinasse

A Saint-Barthélémy ».

*Des uniformes rouges à la Pointe Noire : Anglais ou Républicains ?*

(8 novembre - 11 décembre 1794)

La dernière lettre que l'on va lire constitue un document d'actualité sur la reprise de la ville de Basse-Terre par les Français, événement auquel elle est toute entière consacrée. La chronologie, les lieux dont elle fait état, sont, par ailleurs, vérifiables : la batterie de la Pointe Noire est l'un des 166 postes de la défense côtière qui entourent le réduit montagneux du centre de l'île. Comme c'est manifeste dans la présente lettre, les batteries protègent la petite navigation de cabotage, laquelle peut se réfugier sous leur feu, à condition d'être entre amis... L'île de Marie-Galante, dépendance de la Guadeloupe, a bien été reconquise le 27 novembre 1794. Cette indication donne à penser que la partie centrale de la lettre, qui s'y réfère, a été écrite quelques jours après celle qui portait la date du 8 novembre et relatait l'arrivée de notre correspondant aux abords de l'île. Enfin, un post-scriptum a été rédigé le 11 décembre, sur le coup de la nouvelle : il y a quelques heures seulement que les Anglais ont quitté Basse-Terre lorsque J.-B. Lamun ajoute quelques lignes à sa lettre pour annoncer la victoire finale des sans-culottes, en Guadeloupe. Il est exact que les Anglais, fuyant précipitamment, aient laissé derrière eux, comme le post-scriptum le précise, une grande quantité de munitions et de provisions. Le blocus anglais, dont nous avons déjà parlé, va se resserrer. Il ne reste plus aux Français qu'à attendre la division que la Convention envoie en renfort : 1500 hommes, aux ordres du capitaine de vaisseau Gohet-Duchesne, arriveront en effet en janvier 1795.

Jean-Baptiste Lamun est un commerçant de Pointe-à-Pitre réfugié à Saint-Barthélémy, spécialisé comme Darboussier dans le commerce avec les neutres : rien d'étonnant à ce que son correspondant soit à Philadelphie, alors siège du gouvernement fédéral nord-américain. Comme Désir Lacaze ou Marthetieu (dont le nom a probablement été déformé par le copiste de Sa Majesté), il s'est rendu au Q.G. du Général Pélardy où l'on a tout de suite trouvé à l'employer. La République a pris en charge la gestion des hôpitaux, les religieux qui l'administraient jusque-là ayant émigré. On imagine qu'après six mois de guerre ces hôpitaux ne chôment pas : notre marchand patriote est appointé comme intendant. Le capitaine Baudoin a déjà été mentionné ; ici, le copiste a probablement déformé son nom. Officier de la marine marchande, il se voit alors confier de nombreuses missions par le Commandant Leissègues, Chef de la Marine et organisateur, à ce titre, des opérations de défense navale de l'île. Il est un fait classique que chaque catégorie sociale a tendance à se prendre à elle seule pour l'ensemble de la société : notre marchand patriote ne fait pas autrement. Si, comme il le fait observer, le commerce est interrompu, c'est que « *tout le monde s'occupe de la chose publique* ». La République aux îles a, en tout cas, réussi à mobiliser ses commerçants : le patriotisme passe, pour une fois, avant les affaires.

« Au citoyen Vannuxen, Rue de l'Eau, Philadelphie

Port de la Liberté, ce 18<sup>e</sup> brumaire, l'an troisième de la République française une et indivisible (35)

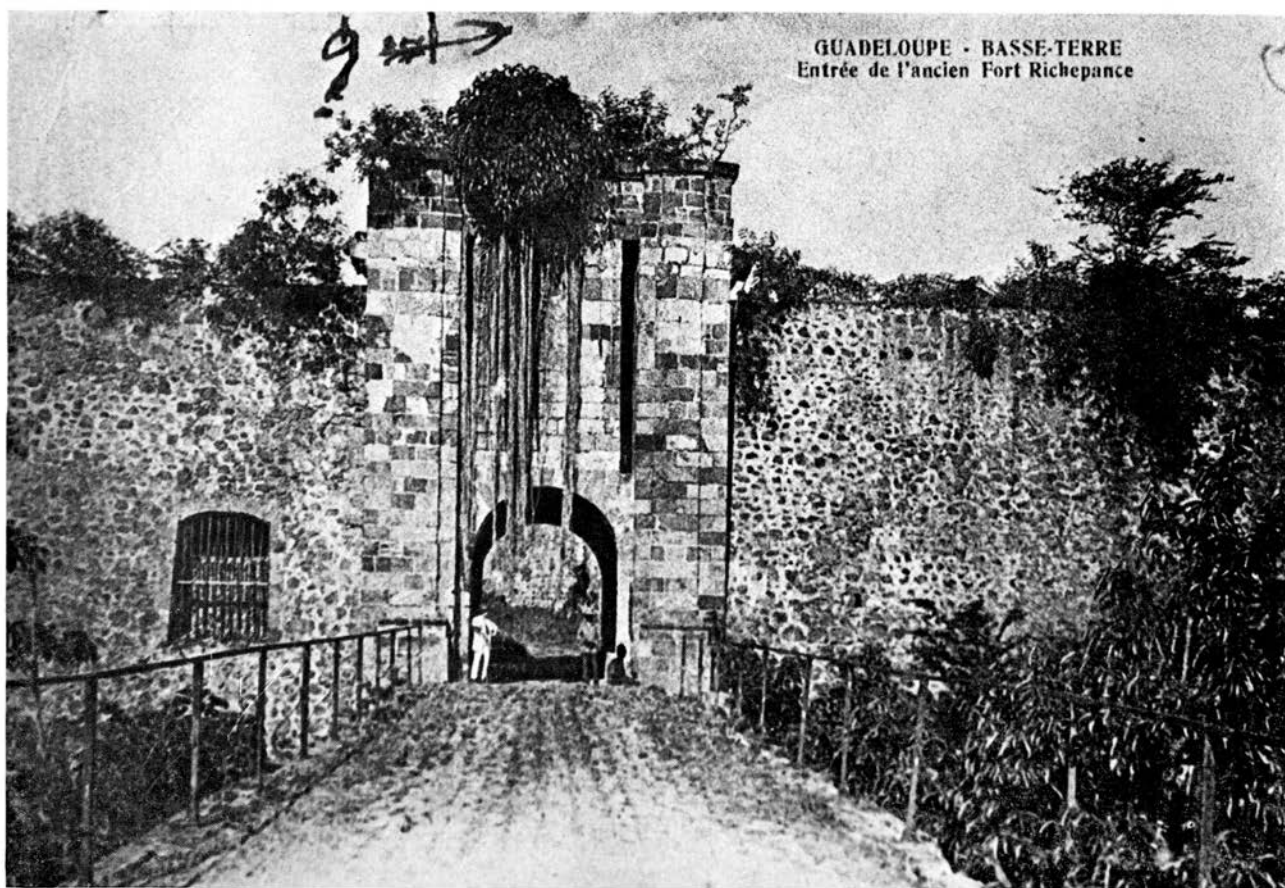
Citoyen,

Le landemain (sic) de notre départ de St-Barthélémy pour la Pointe-à-Pitre, au soleil levant, nous eumes connoissance d'un vaisseau et d'une frégate angloise ; celle-cy aussitôt nous donne la chasse. La terre de la Guadeloupe (sic) nous paroissoit devant, nous mîmes de la voile tant que l'embarcation pouvoit supporter (sic) ; mais la frégate par la supériorité de sa marche, nous avoit beaucoup approché (sic) par les 10 heures. Dans ce temps-là, nous commencions à être inquiétés, ignorant si la partie de l'isle sur laquelle nous étions forcé (sic) de courir étoit encore au pouvoir des Anglois et Aristocrates. Cependant, nous continuons de courir le long de terre, jusqu'à 11 heures. Alors

---

(35) P.R.O., C.O. 152/77, f° 36-37.

GUADELOUPE - BASSE-TERRE  
Entrée de l'ancien Fort Richepance



En 1924, Maurice Fissier loua à la Colonie le Fort Richepanse, qui tombait en ruines. Il installa ses ateliers, dépôts de matériaux, mûrisserie expérimentale, dans les voutes situées à droite et à gauche du porche d'entrée dont il releva les portes monumentales. Un grand bâtiment de 100 mètres de long, situé dans la cour d'honneur que l'on peut voir à travers le porche, fut consolidé, et il en fit refaire la couverture, de même qu'il avait fait remplacer le pont-levis écroulé dans le fossé par un solide pont de madriers. Ce bâtiment de 100 m à la gauche duquel il fit construire un appentis-galerie, servit alors, jusqu'en 1939, de hangar (Grand Hall) de réception, de préparation et d'emballage des bananes.

(sic) la frégate commença à nous canonner d'une bonne manière. Peu à peu, nous découvrons un fort et du monde en uniforme rouge (36). Ici nous crûmes réellement que la Basse-Terre étoit encore au pouvoir des ennemis, et qu'il n'avoit plus d'espérance pour échaper (sic) ; car d'aller à terre, nous nous voyons égorés par les Aristocrates, et de prendre le large, nous tombions au pouvoir de la frégate, qui n'étoit éloignée qu'à portée de fusil. Chacun avoit fait son petit paquet (sic). Comme nous allions amener notre pavillon (sic), le fort que nous crûmes ennemis (sic) commença à faire feu sur la frégate. Cette manœuvre nous assura que le fort étoit au pouvoir des Républicains. Nous courûmes nous mettre sous sa protection ; et la frégate qui n'avoit eue (sic) que 30 sabords gagna le large au 31<sup>e</sup> que le fort lui fit présent. Cette partie de l'isle s'appelle la Pointe Noire, gardée par 300 Républicains qui l'avoient pris seulement depuis 15 jours. Au moment que nous allions nous rendre, le capitaine a jetté (sic) à la mer toutes ses expéditions. J'y joignis les différents papiers et lettres dont j'étois chargé et ceux que le Cn Baudin m'avoit donné. Je me suis repenti depuis, et le

---

(36) L'obligeance et la compétence réunies de Mme Ulane Bonnel ainsi que M. le Commissaire Général Pierre Jullien nous ont permis d'avancer l'hypothèse suivante sur ces uniformes rouges. Que le témoin ait pu penser à leur vue qu'il avait affaire à des anglais : pas de doute là-dessus. Les **insurgents** nord-américains ont rendu fameux leurs ennemis sous le sobriquet de **red-coats**. Mais quels soldats français peuvent à cette date le porter ? Là réside l'énigme. Officiellement, l'habit et le collet de drap rouge garance est celui d'un régiment étranger au service de la France qui a longtemps stationné aux Antilles après s'être distingué aux côtés des **insurgents** : le régiment irlandais de Dillon. Mais il n'était pas dans notre île et la prise de la Guadeloupe par les Anglais a impliqué le départ, en avril 1794, de toutes les forces armées françaises qui y stationnaient. Les effectifs qui débarquent avec Victor Hugues, ceux qu'il recrute sur place (pour grossir les premiers qui ont été fortement éprouvés) sont tout autres : infanterie et artillerie levée en France parmi les volontaires (notamment des marins de la marine marchande métropolitaine et des coloniaux de Saint-Domingue ayant fui en 1791) : garde nationale soldée levée en Guadeloupe (où de nombreux esclaves, désormais libres s'enrôlent); nos marins patriotes accourus des îles voisines qui font office de canonniers. Comment habiller, équiper, armer ces nouvelles forces sans-culottes ? On a déjà dit la politique de récupération pratiquée, à cet effet, par les commissaires civils. Il est donc plausible que des uniformes rouges aient fait partie des choses trouvées sur place — par exemple dans les forts autrefois défendus par des unités du régiment de Dillon — et qu'ils aient été réutilisés pour habiller les sans-culotte. Si pour les armées d'alors, cette pratique est courante peut-on hasarder à son propos une seconde hypothèse ? Que nos sans-culotte aient arboré des uniformes rouges récupérés cette fois aux Anglais : par indifférence pour une couleur qui n'était pas, on vient de le voir, exclusivement anglaise, ou par ruse ?

capitaine aussi. Mais alors (sic) nous nous regardions comme perdus sans ressource (sic). Les Anglais ne possèdent dans toute l'isle qu'un seul fort à la ville de la Basse-Terre. Je suis arrivé à notre camp général le jour que nous commençâmes à le canonner et à le bombarder. J'y ay (sic) resté deux jours et nuits. J'ay (sic) passé dans cette ville où je me suis occupé au moment de mon arrivée. J'ay (sic) une place de surveillance à l'Hôpital de la République, de laquelle je suis satisfait. Toute espèce de commerce est interrompu, tout le monde étant occupé de la chose publique. Les Républicains viennent de s'emparer de l'isle de Marie-Galante ; et l'arrivée de l'escadre que nous attendons chaque jour nous facilitera la reprise de nos isles.

21<sup>e</sup> frimaire

Je vous annonce avec plaisir l'entière évacuation de l'Isle par les Anglois ; ils ont abandonné le fort hier pendant la nuit, s'étant embarqués avec confusion. Nous leur avons tué du monde dans ce (sic) dérouté ; environ 50 personnes seulement ont été faites prisonniers (sic), mais on a arreté (sic) toutes leurs malles à bord de la mer ; 300 000 de poudre se trouve dans les magasins ; pas une pièce de canon n'a été enclouée, et on fait faire l'inventaire de ce qu'ils ont laissés. Les Anglois ont reçu trois vaisseaux de renfort venants (sic) d'Europe ; ils sont partis, dit-on, 9 jours après notre escadre attendue. Ils ont dans ce paragé 7 vaisseaux et à peu près autant de frégates, mais ils n'ont point de troupes. Partie de cette force entourent (sic) cette isle ; mais nous ne les craignons plus, à présent que nous possédons la totalité de l'isle. Salut et Fraternité - J.-B. Lamun.

Je vous prie de présenter mes respects à la citoyenne Vannuxen ainsi qu'aux citoyennes vos filles, et bien des choses à l'ami Baudin ».

\*  
\*\*

Au 15 décembre, les dernières lettres ont été cachetées et remises au capitaine du *Courrier*. Quelques heures après, au large de la Guadeloupe, on l'a dit, les Anglais capturent le brigantin, avec ses documents compromettants. Le même jour — 16 décembre 1794 — Victor Hugues rend compte au président de la Convention nationale de la victoire, avec ce lyrisme révolutionnaire qu'il excelle à manier : « 26 frimaire an III, Citoyen président



Apprends à la Convention nationale et à la République que malgré les efforts, les moyens formidables des Anglais, une poignée de républicains a conquis la plus belle des colonies du Vent, après six mois et cinq jours de combats et de fatigues » (37).

La Révolution va pouvoir être instaurée, avec ceux qui viennent, en janvier 1795, remplacer les lourdes pertes éprouvées depuis juin de l'année précédente. Mais la nouvelle division apporte aussi en Guadeloupe la constitution de l'An III. D'esprit thermidorien, puisqu'elle a été élaborée après la chute du « Tyran », elle veut normaliser la Révolution. Or Victor Hugues, au nom de Robespierre, vient d'instaurer en Guadeloupe « le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix ». Au moment où Robespierre tombait, les sans-culotte ont engagé dans les Petites Antilles la lutte contre « les satellites du despotisme ». Alors, pour tenir tête à l'Anglais, ils vont s'entêter. Entre la métropole et l'unique colonie qu'il lui reste, le décalage s'est à nouveau installé. Il ne commencera à se résorber qu'avec le remplacement d'Hugues (devenu entre-temps agent du Directoire), en 1798. Déphasage chronique, nous l'avons dit, entre toute métropole européenne et ses établissements d'Amérique. Il ne fait cette fois qu'amplifier celui qui s'installe au cours de la Révolution entre ses politiciens, ses législateurs d'une part, et ses organisateurs, ses militaires d'autre part. Entre ceux-ci qui guerroient à l'extérieur au nom des principes jacobins et ceux-là qui, à l'intérieur, les ont déjà remisés. Situation de plus en plus compliquée que celle de la Guadeloupe, à mesure qu'il lui faut s'ajuster aux changements de la Révolution métropolitaine. C'est cela en partie, la Révolution aux Iles. Encore faut-il pour l'évaluer ne pas en négliger le contexte proprement antillais : avant le décret d'abolition de l'esclavage qui fait entrer en scène la masse des « nouveaux citoyens », il est essentiellement, face aux planteurs, celui des marins et marchands patriotes. C'est à lui que veulent introduire les témoignages que nous avons présentés ci-dessus.

ANNE PÉROTIN-DUMON

---

(37) Arch. Nat., Col. C 7A 47.